

Latt'itudes

www.ville-lattes.fr



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LATTES / N°89 / AVRIL 2022



VIE DES QUARTIERS P.6-7



ZONE A FAIBLES EMISSIONS P.8-9



NOUVEAU SERVICE P.14



Quelle est la position de la commune de Lattes par rapport à l'agression russe en Ukraine ?

Tout d'abord, chacun d'entre nous est terrifié de voir les vieux démons de XX^{ème} siècle ressurgir en Europe par le recours à la guerre pour régler des différends entre pays. Nous nous devons d'être solidaires avec les populations civiles. C'est pourquoi, en accord avec les "Lattois solidaires", la commune participe à la collecte destinée à être envoyée en Ukraine. La logistique de la Commune est au service de cette action de solidarité et certains achats ont été directement pris en charge par notre Commune. Par ailleurs nous avons lancé un appel aux familles lattoises qui se déclarent prêtes à héberger des réfugiés ukrainiens, le temps que des solutions durables soient trouvées, 25 familles ont répondu présentes.

Pour en revenir à Lattes, en février un essai de régulation de trafic sur l'avenue de l'Europe s'est avéré inefficace. Pouvez-vous en dire plus ?

Vous êtes gentil en disant inefficace, appelons cela plutôt catastrophique. En effet, nous avons décidé avec les experts en trafic routier d'inverser sur le pont la répartition des trois voies qui sont à notre disposition et d'allonger la voie d'insertion de Port Ariane sur l'avenue de l'Europe direction Maurin. Cet aménagement s'est avéré inadapté car l'intégration des véhicules en provenance de Port Ariane ne s'effectuait pas. Cela a engendré des embouteillages monstres dans les quartiers de Lattes Centre. Ce phénomène était accentué par les préconisations inadaptées des GPS automatiques du type Waze. Nous avons donc pris la décision de revenir à la configuration d'origine de répartition des voies sur le pont.

Toutefois, je voudrais aborder la problématique de la progression du trafic. A ce jour, les comptages révèlent que 48 000 véhicules/jour traversent le pont Méjean. Dès qu'un problème survient sur l'A709, ou que nous avons un évènement particulier, nous atteignons 60000 véhicules/jour. Ce trafic est réparti principalement de 8h à 9h et de 17h à 18h30. Ce volume est notoirement trop élevé pour la structure routière du centre-ville de Lattes. Nous nous efforçons donc d'effectuer un certain nombre d'aménagements complémentaires avec 3 objectifs :

- **Fluidifier le trafic** en instaurant des règles de bonne conduite facilitant les différents flux sur la place de l'Europe, c'est la matérialisation par damiers, prévue au code de la route, qui préserve (si elle est respectée) une zone de croisement de tout arrêt inutile,
- **Prioriser les liaisons inter-quartiers lattois** au détriment du trafic de transit, c'est l'installation du feu tricolore sur l'avenue de Mariotte qui permet aux Maurinois d'être prioritaires sur le rond-point de Saint Pierre. C'est aussi les priorités à droite sur la place de

l'Europe pour les véhicules venant des quartiers Lattois au nord, Boirargues inclus.

- **Décourager le trafic de transit** et faire en sorte que les automobilistes préfèrent emprunter l'A709 pour leur déplacement de l'ouest à l'est de la Métropole et vice-versa. C'est le passage à une fois une voie que nous instaurons dans le sens pont Méjean place de l'Europe que nous avons déjà établi sur la moitié du trajet dans l'autre sens.

Ceci a pour vocation aussi de ralentir la vitesse et de limiter le bruit pour les résidences de Port Ariane et de la rue des Jonquilles.

Je veux bien entendre ces démarches et ces objectifs, mais nombreux sont ceux qui disent qu'avec l'ancien rond-point ça allait mieux ?

2 réponses à cette affirmation :

- Non cela n'allait pas mieux avec l'ancien rond-point. Les files d'attentes matin et soir à l'époque (il y a 10 ans avant l'arrivée du tramway) étaient aussi longues que celles observées aujourd'hui.
- Deuxièmement en 10 ans, le trafic observé sur l'axe Lattois a doublé passant de 26000 véhicules/jour à 48000 !

Vous connaissez les raisons de cette augmentation de trafic ?

Oui, le territoire métropolitain reçoit 6 000 véhicules de plus par an. L'efficacité aux heures de pointe du doublement de l'autoroute est quasi nulle. Ce que j'avais prédit avant sa création et qui justifiait que la Commune ait retardé ce mauvais choix par un recours judiciaire pendant 4 ans.

Les choix actuels de la municipalité de Montpellier de préconiser les déplacements doux et d'élargir sa zone piétonne, renvoient la circulation sur les couronnes à l'ouest et à l'est fermant les transversales internes à Montpellier. (Albert Dubout piétonisation de Gambetta et place Saint Denis, fermeture du tunnel de la Comédie). Dès lors, les boulevards extérieurs de Montpellier sont surchargés il suffit de constater les encombrements sur le Près d'Arènes. Le contournement par Saint Jean de Védas-Lattes-Castelnau-Mauguio est privilégié par les automobilistes et les GPS automatiques.

Les décisions de la Métropole sont donc nuisibles à Lattes ?

Non, ce sont des décisions de la ville de Montpellier, mais il faut les accepter car chacun est maître chez lui. A la Métropole, à contrario, nous avons collectivement la responsabilité de trouver des solutions à cette explosion du trafic qui s'accompagne rappelons-le d'insécurité et

de pollution à une échelle jamais connue dans les 50 dernières années. C'est pour cela que les transports collectifs seront gratuits pour tous dès 2025. Que la ligne 5 de tramway verra bientôt le jour et que la ligne 1 sera prolongée jusqu'à la gare Sud de France. En 2024 les stations de tramway de Boirargues et des Hauts de Lattes seront créées. La ligne 3 entre Carrefour Lattes et Pérols sera doublée. Dernier point, 4 lignes de bus à haut niveau de service vont être créées et à Villeneuve les Maguelones, la gare située à 3 kms de Maurin sera une solution pour rejoindre en 10 minutes le centre-ville de Montpellier en TER (comme à Baillargues).

Le pont sur le Lez au niveau de Mas du Cheval est-il abandonné ? Ainsi que le contournement nord de la Commune ?

Pas du tout, dans un premier temps dans le cadre des aménagements du quartier Cambacérès (autour de la gare Sud de France), un barreau reliant l'avenue de la Mer au niveau de la station de lavage au parvis de la gare Sud de France va être créé rapidement. Nous discutons avec Mauguio et la Communauté de l'Etang de l'Or pour prolonger ce barreau routier au-dessus de Cabesto en passant sous la RD66, afin de rejoindre à vélo et en voiture la route de Mauguio. Cet aménagement soulagera l'avenue de Figuières (avenue reliant Mauguio et Lattes en passant devant le lycée Champollion) qui est totalement bloquée matin et soir.

Pour le Pont sur le Lez, celui-ci était prévu en 2014 dans le plan d'investissement de la Métropole, mais de 2014 à 2020 la présidence de la Métropole n'a rien engagé... Depuis l'arrivée de Michaël DELAFOSSE, les études ont été relancées et il s'avère que sa création coûterait autour de 14 000 000 €. Ces conditions de réalisation nécessitent des études environnementales et hydrauliques poussées en raison de la complexité d'enjamber le Lez sur cette partie de notre territoire dédiée en priorité à la protection contre les inondations. Nous allons lancer dès cette année toutes les procédures nécessaires et inscrivons le financement dans le cadre de la ZAC de ODE à la Mer. Mais il est difficile de rattraper 6 ans de retard...



Cyril Meunier
Maire de Lattes
Conseiller Départemental de l'Hérault
Vice Président de Montpellier Méditerranée Métropole

DANS CE NUMERO

4-5 Infos pour tous / Agenda

6-7 La vie des quartiers

Travaux sur Lattes centre, Boirargues et Maurin

8-9 Dossier

Zone à faibles émissions

10-11 Culture

Théâtre Jacques Coeur
Les pièces, les Maximômes

Médiathèque
Agenda, les coups de coeurs

12 Jeunesse

Julien Taurines en visite au centre de loisirs.
Qu'avons-nous dans notre assiette ?
Evolution du RI des accueils collectifs de mineurs.
Stages de Pâques ADOS

13 Sport

Stages sportifs, défis de Cigo'lat...

14 Nature

Fête de la nature, ateliers Ecoscope...
Agenda

15 Divers

Pharmacies de garde, état civil, infos paroisse,
tribune libre.



**GRATUITÉ
DES TRANSPORTS**

N'oubliez pas de profiter de la gratuité des transports si vous avez - de 18 ans ou + de 65 ans.
Inscrivez-vous : www.tam-voyages.com

LATTITUDES N°89 - AVRIL 2022
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Cyril MEUNIER
COMITE DE REDACTION : Sandrine MEAUME, Karine PEREZ
GRAPHISME : Karine PEREZ
RÉALISATION : Mairie de Lattes
IMPRESSION : Impact Imprimerie - St. Gély du Fesc
Tirage 10000 exemplaires - Dépôt légal à parution
CRÉDITS PHOTOS : Mairie de Lattes
Toutes les photos et illustrations sont droits réservés.
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sans autorisation écrite de la rédaction.
Pour nous écrire :
Lattitudes, mairie de Lattes CS 11010 - 34973 Lattes cedex
Tél. : 04 67 99 77 77 - Fax : 04 67 99 77 78
service.communication@ville-lattes.fr - www.ville-lattes.fr



ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les dimanches
10 et 24 avril 2022

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les dimanches
12 et 19 juin 2022

Modifications bureaux de vote

En 2022, la Commune de Lattes compte 15 bureaux de vote. Les principales modifications sont :

- **Le bureau de vote n°10** "Oustal des Vendanges" désormais n°0011 est déplacé à "Salle Bacchus"
- **Le bureau de vote n°11** "Salle Bacchus" désormais n°0012 est déplacé au "Gymnase Champollion (B)"
- **La création d'un bureau de vote n°0010** "Gymnase Champollion (A)"
- **Le bureau de vote n°0015 (anciennement n°14)** "Gymnase SAFER" est exceptionnellement déplacé à la "Salle de Danse du Nouveau Forum".

Les électeurs recevront les nouvelles cartes électorales avant le 1^{er} tour des Elections Présidentielles.

Covid19

Depuis le 14 mars, le port du masque et le Pass vaccinal ne sont plus obligatoires dans les ERP.

Le port du masque reste obligatoire dans les transports collectifs et les établissements de santé. Il est recommandé lorsque le maintien des distanciations physiques ne peut être assuré.



Ukraine - Solidarité Lattes

Les particuliers qui souhaiteraient faire part de leur disponibilité pour accueillir ou accompagner les personnes déplacées d'Ukraine peuvent s'informer sur les dispositifs existants et s'inscrire directement en cliquant sur <https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme, dédiée à l'accueil des familles Ukrainiennes en France, permet à tous les citoyens français de proposer des services (Logement, cours de langues, aide alimentaire, traduction, interprétariat, aide administrative...). La plateforme met en relation avec les associations compétentes pour accompagner dans les démarches d'aide ou de proposition d'hébergement.

Accompagnement numérique

Un conseiller numérique France Service accompagne les habitants des communes de la Métropole dans l'utilisation des différents supports numériques, l'acquisition des savoirs de base numériques et les démarches administratives en ligne (Caf, CPAM, impôts...).

Réunion de présentation :
jeudi 14 avril de 14h à 17h
salle 8 à côté de la salle des mariages.

Les sessions suivantes auront lieu tous les jeudis, toujours de 14h à 17h, à partir du 21 avril. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

Service gratuit sur rendez-vous, renseignements et inscriptions au guichet unique de la mairie, à l'accueil : 04 67 99 77 77 / 06 03 19 98 14



LES JOURNÉES PORTES OUVERTES AU SERVICE PETITE ENFANCE À LATTES

LUNDI 9 MAI 2022 DE 17H00 À 20H00

MULTI ACCUEIL "LES MÉSANGES"
Rue des Laurier Amandes quartier Maurin

MULTI ACCUEIL "LES LIBELLULES"
61 Place Henri Augé quartier Boirargues

CRÈCHE ASSOCIATION PARENTALE "LES MICOCOULIERS"
Place des Cenêts quartier Maurin

LUNDI 16 MAI 2022 DE 14H30 À 18H30

À LA MAISON DE L'ENFANT
615 Avenue de Montpellier Lattes centre

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL
RELAIS PETITE ENFANCE

LUNDI 16 MAI 2022 DE 17H00 À 19H30

MULTI ACCUEIL "LE NID DU MÉJEAN"
Rue des Vergers Lattes centre



AVRIL

Samedi 2 - 15h

Carnaval de la commune "bonbons en folie", organisé par le FR Maurin, place du Mail à Maurin.

Samedi 2 - 18h30

BASKET BLMA / Saint-Amand
Palais des sports de Lattes

Dimanche 3 - 8h30>13h

Braderie (association APaLM) place du Mail à Maurin. Vêtements 0/16 ans, puériculture, jouets.

Dimanche 3 - 15h

Loto des Ans Chanteurs d'Ariane - Espace Lattara.

Lundi 4 - 18h30>21h30

Nuit du Pitch - Espace Lattara.
300 entreprises - 15 000 contacts !

Mardi 5 - 18h

Remise officielle du chèque du téléthon - Salle des Mariages.

Samedi 9 - En soirée

Fête Association des Commerçants Ancien Forum de Maurin

Jeudi 14 - 18h30>20h

Café Climat ALEC - Espace Lattara.

Dimanche 17 - 16h

Chasse aux œufs - Parc de l'Urban Park à Boirargues

Vendredi 22 - 20h30

"Evasion" avec Once Upon A Band au théâtre Jacques Cœur.

Dimanche 24 - 16h30

18h de Lattes, "ça fait show au chœur" chorale "Chœur battant" pour l'asso. LARMM. Théâtre J. Cœur.
Infos : larmm34@gmail.com

Mercredi 27- 13h30>19h30

Collecte de sang - Espace Lattara

Mercredi 27 - 20h

BASKET BLMA / Tarbes
Palais des sports de Lattes

Samedi 30 - 15h

Thé dansant Asso Latt In Dance - Espace Lattara.

Samedi 30 - 20h

BASKET BLMA / Bourges
Palais des sports de Lattes

MAI

Du 6 au 15 - 9h>17h

Expo photo "Lattes photo 34" - salle des mariages

Samedi 7 - 11h

Cérémonie rassemblement Mairie

Petite enfance

Portes ouvertes pour l'ensemble des établissements Petite enfance de la commune.

Lundi 9 mai - 17h>20h

Pour les crèches :
Les Mésanges (Maurin)
Les Libellules (Boirargues)
Les Micocouliers (Maurin)

Lundi 16 mai - 14h30>19h

A la Maison de l'enfant pour le Relais Petite Enfance et le service d'accueil Familial.
17h>19h30 : pour la crèche du Nid du Méjean

Samedi 14 - 14h>18h

Lillipuces - place Jacques d'Aragon

21 & 22 - 10h>12h30 / 15h>18h30

Expo Artistique LLC - Espace Lattara.

Dimanche 22 - 18h

18 heures de Lattes au théâtre Jacques Cœur. Le Zonta Olympe de Gouges présente la pièce de théâtre "Petit Pierre" interprétée par l'association lattoise "Léa Léo".
Public à partir de 6 ans.

Samedi 28 - 10h30>20h

Marché de l'artisanat, place Jacques d'Aragon. Entrée libre

Samedi 28 - 21h

Soirée dansante Latt In Dance - Espace Lattara.

JUIN

Mercredi 8 - 11h

Cérémonie rassemblement Mairie

Vendredi 17 - 11h

Cérémonie rassemblement mairie - participation des cm2

Fête de Maurin



Manèges tous les soirs
les 17-18-19 juin

Vendredi 17

19h30 - Apéritif et repas organisés par le Foyer Rural de Maurin place Marcel Granier. (Résa : FR Maurin 04 67 27 77 21 ou 06 07 09 39 96). Soirée animée par L'Orchestre Jean-Louis CLAVEL

Samedi 18

12h - abrivado Manade Robert Michel, avenue de Lattara.
12h30 - Brasucade de moules organisée par le Foyer Rural sur la place des Arcades.

24, 25 & 26

Festival Lost in the Fifties - Port Ariane. Renseignements : www.lostinthefifties.webador.fr

Samedi 25 - 15h

Thé dansant Asso Latt In Dance - Espace Lattara.



RÉSERVES FAIBLES

DON DE SANG MAINTENANT C'EST URGENT

LATTES CENTRE

Circulation avenue de l'Europe



D'importants travaux avaient débuté sur l'avenue de l'Europe avec des modifications sur le pont Méjean, des agrandissements de voies d'insertion depuis Port Ariane et la mise en place de damiers dans le rond-point aux croisements pour matérialiser les zones où les véhicules ne doivent pas s'arrêter.

Comme l'indique le code de la route, la zone de damiers doit rester une zone d'échange libre. Respectez ces zones !

L'expérimentation de la régulation de la circulation sur l'avenue de l'Europe n'a pas été concluante, des modifications ont été entreprises pour remettre à 2 voies le sens de sortie du Pont Méjean. Ceci a permis de fluidifier la sortie de Port-Ariane qui était la source des embouteillages rencontrés. La mise à 1 voie de l'avenue de l'Europe dans le sens Maurin-Lattes a été maintenue à partir de la bifurcation vers Lattes-Centre.

Un port relooké



Les équipements vieillissant du port ont tous été remplacés. Les pontons, les bornes électriques ainsi que tous les robinets d'alimentation en eau.

Aire sportive sur l'Île de la Vasque



Dans le cadre des budgets participatifs, une aire sportive a été créée par les services de la ville, avec divers appareils : rameur, vélo elliptique, vélo semi allongé, stepper twister, banc abdominaux... **Les agrès sportifs sont à votre disposition.**

Agrandissement des jardins partagés le long de la Lironde



La commune poursuit l'extension des jardins partagés de Lattes, le long de la Lironde, avec une vingtaine de parcelles qui s'ajouteront à la soixantaine existante. **Si vous êtes intéressés par le jardinage biologique, le lien social, la convivialité ou encore l'échange et le partage, renseignez-vous auprès du CCAS 04 67 22 56 23.**

MAURIN

Plantation de haies au Parcours de santé de Maurin



Le printemps arrive et les plantations débutent. 62 enfants du centre de loisirs ont appris à creuser, placer, arroser et protéger les plants. 11 stagiaires du Centre de formation d'Agropolis ont pris le relais. **200 arbustes et arbres plantés sur le parc de Maurin.**

MERCI à tous les participants et organisateurs (Service nature/Développement Durable, Centre de Loisirs, Services Techniques, CFPPA Agropolis) !

Agrandissement des jardins partagés au parc de Maurin

Premier coup de pelle pour l'agrandissement des jardins partagés dans le cadre des budgets participatifs 2021. **Démarrage des travaux pour 24 jardins supplémentaires, renseignez-vous auprès du CCAS 04 67 22 56 23.**



BOIRARGUES

Installation de pass vélos et poussettes à l'entrée du parc



Les services de la ville installent des pass vélos et poussettes à l'entrée du parc. Ce mobilier permet de sécuriser les entrées et empêcher l'intrusion de scooters et de quads. Les entrées Est et Ouest seront aménagées dans un second temps.

MAURIN NOUVEAU FORUM ZONE BLEUE

stationnement gratuit et responsable

**Bien respecter le stationnement, le bon sens citoyen !
Accès aux commerces facilité**



Du lundi au samedi de 8h à 19h
sauf dimanche et jours fériés
2h maximum

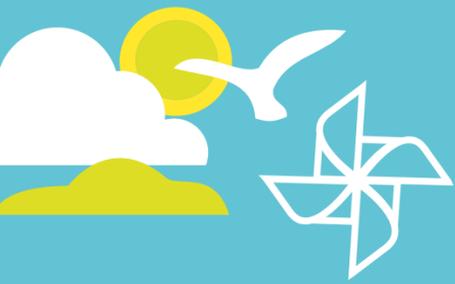
Indiquez votre heure d'arrivée en apposant votre disque bleu en évidence derrière le pare-brise.

Le disque est disponible gratuitement en mairie et dans les commerces. **En cas de non respect de la zone bleue vous encourez une amende.**

Lattes, la vie naturellement.

Alertez-nous...

Un problème lié à la voirie, l'éclairage public, la propreté, les espaces verts ?
Déclarez un incident ou faites une demande à la Métropole.
<https://eservices.montpellier3m.fr/>



LA ZFE

Pour rouler dans la future ZFE de Montpellier, il vous faudra obligatoirement une vignette CRIT'Air sur votre pare-brise. Sont concernés, voitures, 2 roues motorisés, bus, cars, camions. Cette mesure écologique entre en vigueur au 1^{er} juillet 2022. Et chaque année jusqu'en 2028, il y aura des restrictions de circulation.

Lattes est concernée

A Montpellier, l'application se fera en 2 phases. 11 communes mettent en place leur ZFE au 1^{er} juillet 2022. Les 20 autres, ce sera au 1^{er} juillet 2026.

Des panneaux de signalisation informeront les conducteurs et pilotes de l'entrée dans la zone ZFE. Ils indiqueront les catégories de vignettes CRIT'Air autorisées. Le calendrier est évolutif chaque année, en réduisant le parc des véhicules autorisés à rouler dans la ZFE. Il est aussi complexe, s'il concerne tous véhicules à moteur thermique, il y a aussi beaucoup de dérogations.

PHASE 1

DU 1^{er} JUILLET 2022
AU 30 JUIN 2026

Castelnau-le-Lez - Clapiers
Grabels - Jacou - Juvignac - Lattes
Le Crès - Montpellier - Pérols
Saint Jean de Védas - Villeneuve-
lès-Maguelone

PHASE 2

AU 1^{er} JUILLET 2026
L'ensemble des 31
communes de la Métropole

La ZFE, Zones à Faibles Émissions, est un dispositif national obligatoire créé par la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) en 2019 et la loi Climat en 2021. Il concerne 35 agglomérations en France. Pour l'instant seules les métropoles de Montpellier et Toulouse sont concernées en Occitanie. Nîmes et Perpignan le seront en 2025.

Les ZFE sont destinées à protéger les populations dans les zones denses les plus polluées en définissant un périmètre à l'intérieur duquel la circulation des véhicules les plus polluants est limitée ou interdite sur des plages horaires déterminées. Tous les véhicules qu'ils soient professionnels ou particuliers sont concernés, que ce soient les deux-roues motorisés, les voitures, les utilitaires, les bus, les autocars, les camions et les poids-lourds.

Les interdictions selon votre véhicule

Dès le 1^{er} juillet 2022, les véhicules sans vignette CRIT'Air sont interdits dans la ZFE, comme les voitures mises en circulation avant le 1^{er} janvier 1997, les utilitaires légers datant d'avant octobre 1997 ou les poids-lourds, bus ou cars immatriculés avant le 1^{er} octobre 2001.

Calendrier de déploiement de la zone à faibles émissions (ZFE) de Montpellier Méditerranée Métropole

VÉHICULES AUTORISÉS

VÉHICULES	AU 1 ^{er} JUILLET 2022	AU 1 ^{er} JANVIER 2023	AU 1 ^{er} JANVIER 2024	AU 1 ^{er} JANVIER 2025	AU 1 ^{er} JUILLET 2026	AU 1 ^{er} JANVIER 2028
	Périmètre ZFE initial - 1 ^{ère} phase Castelnau-Le-Lez, Clapiers, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montpellier, Pérols, Saint-Jean-de-Védas, Villeneuve-lès-Maguelone				Périmètre ZFE - 2 ^e phase Étendu à toute la métropole	
VOITURE PARTICULIÈRE	5 4 3 2 1	4 3 2 1	3 2 1	2 1	2 1	1
2/3 ROUES MOTORISÉS	4 3 2 1	4 3 2 1	3 2 1	2 1	2 1	1
VÉHICULE UTILITAIRE LÉGER	4 3 2 1	3 2 1	2 1	2 1	2 1	1
POIDS LOURDS	4 3 2 1	3 2 1	2 1	1	1	1

Des dérogations pour des véhicules spécifiques pourront être accordées. La liste des types de véhicules est en cours d'élaboration. Les automobilistes "petits rouleurs" parcourant moins de 8000 kilomètres chaque année avec leur voiture pourront bénéficier d'une dérogation.

Une vignette CRIT'Air obligatoire pour pouvoir rouler dans la ZFE

Les véhicules sont différenciés selon leur niveau d'émissions de polluants atmosphériques via le système des vignettes Crit'Air. Ces vignettes sont au nombre de six allant de 5 à 1 ainsi que la vignette Crit'Air réservée aux véhicules 100% électriques ou à hydrogène. Plus le numéro de certificat est élevé, plus le véhicule émet de polluants.

Vignette Crit'Air
certificat qualité de l'air

2/3 roues

2 roues, tricycles et quadricycles à moteur NORME EURO (inscrite sur la carte grise) ou, à défaut, date de 1^{re} immatriculation

- 1** Véhicules 100% électriques et véhicules à hydrogène
- 1** Véhicules gaz et véhicules hybrides rechargeables
- 1** EURO 4 à partir du : -1^{er} janvier 2017 pour les motocycles -1^{er} janvier 2018 pour les cyclomoteurs
- 2** EURO 3 du 1^{er} janvier 2007 au : -31 décembre 2016 pour les motocycles -31 décembre 2017 pour les cyclomoteurs
- 3** EURO 2 Du 1^{er} juillet 2004 au 31 décembre 2006
- 4** PAS DE NORME TOUT TYPE Du 1^{er} juin 2000 au 30 juin 2004
- PAS DE NORME TOUT TYPE** Véhicules non classés pour lesquels il n'y a pas de délivrance de vignettes Jusqu'au 31 mai 2000

Vignette Crit'Air
certificat qualité de l'air

Voitures particulières

NORME EURO (inscrite sur la carte grise) ou, à défaut, date de 1^{re} immatriculation

- 1** Véhicules 100% électriques et véhicules à hydrogène
- 1** Véhicules gaz et véhicules hybrides rechargeables
- ESSENCE ET ASSIMILÉS**
 - 1** EURO 5 et 6 à partir du 1^{er} janvier 2011
 - 2** EURO 4 Entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus
 - 3** EURO 2 et 3 Entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus
 - 4** Entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus
 - 5** EURO 2 Entre le 1^{er} juillet 1997 et le 31 décembre 2000 inclus
- DIESEL ET ASSIMILÉS**
 - 5** EURO 5 et 6 A partir du 1^{er} janvier 2011
 - 4** EURO 4 Entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus
 - 3** EURO 3 Entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus
 - 2** EURO 2 Entre le 1^{er} juillet 1997 et le 31 décembre 2000 inclus
- EURO 1 ET AVANT** Véhicules non classés pour lesquels il n'y a pas de délivrance de vignettes Jusqu'au 31 décembre 1996

L'État et les collectivités locales mettent en place différentes aides pour changer de véhicule.

Retrouvez ci-dessous les principaux dispositifs existants :

- **Le bonus écologique**, une aide financière d'un montant maximum de 6000€ pour acheter ou louer un véhicule électrique ou hybride rechargeable.
- **La prime à la conversion** peut s'élever jusqu'à 3 000€ pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion, et jusqu'à 5 000€ pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable dont l'autonomie en mode électrique est supérieure à 50 km neuf ou d'occasion.
- **La prime au retrofit électrique** est mise en place lorsque le propriétaire du véhicule fait transformer le moteur thermique en moteur électrique. Cette aide est soumise à conditions. Le montant de l'aide varie selon le revenu fiscal de référence et peut s'élever jusqu'à un montant de 5000€.
- **Aides réservées aux professionnels** : contactez les services de la Métropole par email à l'adresse zfe@montpellier3m.fr pour obtenir plus d'information.

Pour connaître la vignette Crit'Air correspondant à votre véhicule : consultez votre carte grise. Pour l'obtenir, il faut en faire la demande par internet uniquement sur le site : certificat-air.gouv.fr
Coût : 3,62 € + frais d'envoi.

Théâtre Jacques Coeur

Présentation de la saison théâtrale
le 16 juin à 19h. réservation par mail.



Le malade imaginaire

Répertoire Molière 400 ans
Les 7 et 8 avril - 20h30

Retour de Michel Didym (metteur en scène et comédien) sur les planches de Jacques Coeur, mais cette fois-ci comme acteur ! Veuf, Argan s'est remarié avec Béline qui simule des soins attentifs, mais n'attend en réalité que la mort de son mari pour pouvoir hériter...

Chronique les enragé.e.s : jeudi 7 avril à 19h sur la mezzanine. Entrée libre

Stage de pratique Théâtrale : "Osons Molière" avec Michel Didym, samedi 2 et dimanche 3 avril.



Jean Laurent Cochet

Weekend hommage
Les 9 et 10 avril

Jean-Laurent Cochet nous a quittés le 7 avril 2020 à l'âge de 85 ans. Commandeur des Arts & des Lettres, il fut pensionnaire de la Comédie-Française, a signé plus de 150 mises en scène de théâtre...
Déambulations théâtralisées, film, florilèges de Fables, scènes travaillées, projections...

Chronique les enragé.e.s : samedi 9 avril à 19h sur la mezzanine.

LES MAXIMÔMES

Vendredi 13, samedi 14, dimanche 15 mai



L'Odyssée

13 mai - 20h
Dès 9 ans - 60 min

Télémaque attend le retour de son père Ulysse, parti pour un long voyage, dans le tumulte des vagues et aux sons des cordes de guitare.



Dehors, Poquelin !

14 mai - 20h30
A ciel ouvert - 60 min

C'est par cet acte de foi que la cie BruitQuiCourt reprendra sa création "L'illustre Comédien Tapissier" dans une version mobile, et vagabonde, Comédien Clown Local.



Cinéma - Les courts sous les étoiles

14 mai - 22h
Dès 8 ans - 1h10

Deux programmes de films courts inédits. Merveilles de la création d'animation ou comment raconter toute une histoire en 3 minutes. En plein air



La vie en secret

14 et 15 mai
à partir de 11h30
Dès 7 ans - 18 min

Merveille de la vie : comment une graine de 2 grammes peut engendrer un arbre de 10 tonnes ? En extérieur avec la cie Mungo.



A Bride abattue

14 mai - 15h
15 mai - 17h

Pièce avec chevaux acteurs, clin d'œil à Jean Baptiste Poquelin dit Molière. Une traversée de "L'impromptu de Versailles" de Molière et l'envers du décor d'une Troupe de haut niveau qui s'affaire autour d'une drôle d'affaire : répéter une pièce avec des chevaux ! Théâtre équestre de rue avec la troupe du Ménil. Durée 1h



Cinéma - Boriya

15 mai - 10h et 11h30
Dès 3 ans - 45 min

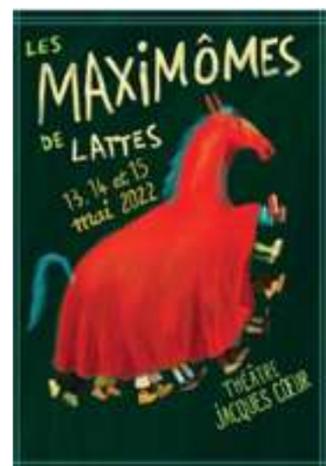
C'est l'histoire d'une petite fille qui se promène et contemple la nature...
Entrée libre au théâtre.



Du balai !

15 mai - 15h
Dès 5 ans - 40 min

Rencontre drôle, émouvante et pleine de poésie, entre un balayeur bougon et un habitant de la rue rêveur. Marionnettes et musique.



Réservez au théâtre...

Théâtre Jacques Coeur : 04 99 52 95 00
www.facebook.com/TheatreJacquesCoeur
Réservation : billetterie.theatre@ville-lattes.fr
https://www.ville-lattes.fr/theatre-jacques-coeur/

Médiathèque

Agenda

Projection (adulte)

Vendredi 22 avril : cinéma à 19h

Vendredi 13 mai : projection du film Nuits blanches de Luchino Visconti, animée par Jehanne Bréchet-Bouix à 19h.

Ecoutes musicales (adultes)

Les samedis 23 avril, 21 mai et 18 juin.

A la médiathèque à 10h. Inscription au 04 67 22 22 31

Heure du conte (0-3ans)

Les mercredis 18 mai et 15 juin.

Par l'association AURAL de 10h à 10h30.

Concert pédagogique (adultes)

Samedi 18 juin : Musique de l'Inde par Nicolas Delaigne et Nihar Mehta à 17h.

Ouverture des réservations 1 mois à l'avance : par téléphone au 04.67.22.22.31 ou directement en médiathèque.

Le saviez-vous ?

En plus des livres, DVD, CD et bandes-dessinées, la Médiathèque met à disposition de ses adhérents près de 80 magazines adultes et jeunesse. Si les derniers numéros sont uniquement consultables sur place, les anciens numéros restent empruntables aux conditions habituelles. 4 nouveaux abonnements ont intégré le catalogue début 2022 :

Système D : la référence en matière de bricolage pour la maison et le jardin

Créative : un trimestriel très tendance, consacré au Do It Yourself (fait maison)

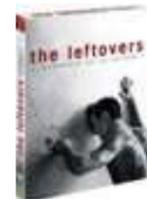
Pomme d'Api : des histoires à lire et à écouter pour les enfants de 3 à 7 ans

Virgule : pour les ados et les adultes désireux d'approfondir leur maîtrise de la langue française et leurs connaissances littéraires

Retrouvez toute notre actualité, nos listes de nouveautés et coups de cœurs, sur notre site internet : <http://mediatheque-lattes.fr/>



Les coups de coeur



Série DVD The Leftovers, 3 saisons disponibles : 2% de la population mondiale se sont volatilisés sans que l'on sache ce qu'il s'est passé. C'est l'idée de départ de la série américaine The Leftovers inspirée d'un roman de Tom Perrotta.



Jeunesse. Malenfer de Cassandra O'Donnell, 7 tomes : prenez un frère et une sœur vivant aux abords d'une forêt maudite qu'ils doivent sauver de la malédiction... Pour les amoureux d'univers magiques, peuplés de créatures fantastiques. À partir de 9 ans.



Adulte. Une soupe à la grenade de Marsha Mehran : Les sœurs Aminpour ont dû fuir la révolution iranienne de 1979. Elles atterrissent dans un coin perdu d'Irlande. Leur atout pour s'y intégrer ? La cuisine traditionnelle de leur pays... qui n'est pas du goût de tous les autochtones. Gastronomie, satire sociale et choc des cultures sont au menu de cet appétissant roman feel good à la sauce persane. Avec en prime les recettes de tous les plats à reproduire chez soi. Bon appétit !

Abonnez-vous...

Médiathèque : 04 67 22 22 31
mediatheque@ville-lattes.fr
mediatheque-lattes.fr

Le judoka handisport Julien Taurines en visite au centre de loisirs



Dans le cadre du mois du handicap et dans un contexte plus large lié aux Jeux olympiques, Julien Taurines est venu à la rencontre des Minions (6/7 ans) puis des Riders (8/12 ans), le sportif s'est prêté au jeu des questions pendant plus de deux heures.

Onze fois champion de France, onze fois médaillé aux championnats du monde et

d'Europe, et trois participations aux Jeux paralympiques, dont une médaille de bronze en 2008, Julien Taurines ne manque pas de préciser que "même en situation de handicap, on peut faire plein de choses".

De riches échanges, qui ont beaucoup plu aux petits comme aux grands.

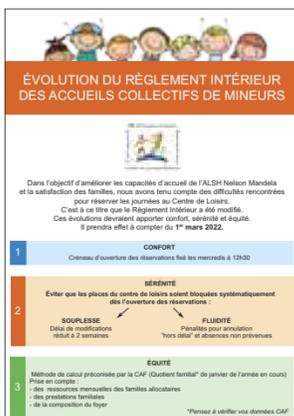
Qu'avons-nous dans notre assiette ?



Depuis le début de l'année, l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs Périscolaire de l'école du Grand Tamaris a constaté que les enfants de maternelle ne savent quasiment jamais ce qu'il y a dans leur assiette. Les animateurs, en collaboration avec les ATSEM ont mis en place des tableaux et différentes images d'aliments permettant aux enfants de

découvrir quels mets ils consomment ainsi que leurs provenances. Au 1^{er} service, c'est une ATSEM qui présente le menu aux plus petits. Concernant le 2^{ème} service, les enfants de moyenne et grande section sont réunis dans la salle de motricité et la présentation est faite par les animateurs sous forme de petits jeux.

Evolution du règlement intérieur des accueils collectifs de mineurs



Dans l'objectif d'améliorer les capacités d'accueil de l'ALSH Nelson Mandela et la satisfaction des familles, nous avons tenu compte des difficultés rencontrées pour réserver les journées au Centre de Loisirs. C'est à ce titre que le Règlement intérieur a été modifié. Ces évolutions devaient apporter confort, sérénité et équité. Il prendra effet à compter du 1^{er} mai 2022.

Ces évolutions devraient apporter confort, sérénité et équité.

Document consultable dans la rubrique "infos pratiques" de votre espace citoyen.

A l'espace ADOS (11-25 ans)

Vacances de Pâques

Du 25 au 29 avril

Lundi 25 : cuisine
Mardi 26 : paint ball
Mercredi 27 et jeudi 28 : Port Leucate Mondial du vent
Rencontres Inter-Clubs
Vendredi 29 : troc patate

Du 2 au 6 mai

Lundi 2 : escape street
Mardi 3 : Cirque de Navacelles
Mercredi 4 : l'art et la matière
Jeudi 5 : plage and chill
Vendredi 6 : Prison Island



"Entre pizza et Débat"
Les vendredis de 19h à 20h30 : 15 avril, 20 mai, 17 Juin

"Un séjour 100% ados"
Latt'Aventura, camp aventure et découverte pour l'été 2022.

Point Ecoute Jeunes :

Le mercredi de 15h à 18h30 une semaine sur deux. Gratuit sur RDV au 04 67 03 43 58

Stages sportifs de printemps

Inscriptions en cours sur votre espace citoyen.

Attention vous ne pouvez inscrire votre enfant qu'à 1 seul stage. Si vous êtes intéressés par une seconde semaine, envoyez nous un mail, nous placerons votre enfant sur liste d'attente.

Semaine du 25 au 29 avril

	Matin	Après-midi	Tarif
CP / CE1	Equitation	Danse	77€
CP / CE1	Escalade	VTT (savoir rouler à vélo)	77€
CE2 / CM1 / CM2	Roller	Handball - Tchoukball	77€
Collège / Lycée	Raid Nature - nuitée au lac du Salagou (VTT, kayak, course d'orientation...)		92€

Semaine du 2 au 6 mai

	Matin	Après-midi	Tarif
CP / CE1	Gym. / Trampoline	Baseball	77€
CE2 / CM1 / CM2	Danse	Tennis	77€
CE2 / CM1 / CM2	Trottinette	Tir à l'arc	77€
Collège / Lycée	Golf	Self défense	77€
Collège / Lycée	-	Self défense	39€

Du 25 avril au 6 mai - 10 matinées

Grandes sections maternelles (78€)
Apprentissage et perfectionnement Natation – Vélo

Des fiches descriptives détaillant chaque stage ainsi que le tutoriel qui précise comment s'inscrire sont disponibles dans la rubrique actualités de votre espace citoyen. (horaires, lieu d'accueil, matériel nécessaire, pièces à fournir...)

Les défis de Cigo'lat

Samedi 12 juin : spécial parent-enfant



Manifestation sportive non compétitive par équipe de 2 (1 adulte et 1 enfant de plus de 8 ans). Munis d'un vélo, vous devrez parcourir la commune pour y relever des défis sportifs surprises. Les défis sont adaptés à tous. Sportifs aguerris ou pratiquants occasionnels, venez partager une après-midi sportive avec votre enfant. **Inscriptions gratuites par mail à sports@ville-lattes.fr à partir du 9 mai.**

Manif sportive non compétitive par équipe de 2 (1 adulte et 1 enfant de plus de 8 ans). Munis d'un vélo, vous devrez parcourir la commune pour y relever des défis sportifs surprises. Les défis sont adaptés à tous. Sportifs aguerris ou pratiquants occasionnels, venez partager une après-midi sportive avec votre enfant. **Inscriptions gratuites par mail à sports@ville-lattes.fr à partir du 9 mai.**

Stages sportifs d'été

Ouverture des inscriptions en ligne : 17 mai dès 12h15
Programmation en cours. Renseignements à venir dans la rubrique "Actualités" de votre espace citoyen.

Prévention routière

"Privilégions la mobilité douce ou verte"

Dans le cadre des mercredis sportifs, la séance du 16 février était consacrée à la prévention routière lors des déplacements à roller. Les enfants ont été sensibilisés aux panneaux importants qu'ils pouvaient rencontrer et aux comportements adaptés lors de sorties collectives. Dans un second temps, une petite randonnée sur la piste cyclable a permis de mettre en situation ce contenu.



Séjour ski

43 enfants de la commune ont participé à un stage de ski en Espagne. Soleil et neige étaient au rendez-vous !!!

Rejoignez-nous...

centre.loisirs@ville-lattes.fr / 06 15 77 50 56
secteur.ados@ville-lattes.fr / 06 38 83 64 82 - 04 67 65 65 21
www.facebook.com/loxyjeune.lattes
Instagram : Assoloxjeune/snapchat : assoloxjeune34



Renseignez-vous...

sports@ville-lattes.fr
04 67 99 77 07

Lattes reçoit le label "commune économe en eau"



Après le label Terre Saine, la commune vient de recevoir le label "Commune économe en eau" pour le millésime 2022. Catherine Reboul, adjointe au maire a reçu le trophée qui récompense les actions menées autour de 3 thématiques : étudier, équiper et sensibiliser. Un an après l'engagement de 19 communes dans la démarche, l'ALEC Montpellier Métropole vient d'organiser la cérémonie des labels et de valoriser les 17 communes ayant réalisé des actions en faveur d'une gestion raisonnée de la ressource en eau.



Lattes célèbre la nature Samedi 21 mai

Oiseaux, insectes, arbres et plantes seront à l'honneur lors de cette édition de la Fête de la Nature. Dès 14h30, des stands animés autour de la Maison de la nature et des sorties sur le site naturel protégé du Méjean seront proposées par des associations et des particuliers souhaitant partager leurs savoirs et leur engagement. La journée se terminera par un pique-nique tiré du sac et une déambulation contée. Toutes les activités sont gratuites. Inscriptions sur place.

Ateliers parents/enfants : escapades loisirs 10h-12h
Dimanche 24 avril : Enquête de petites bêtes aquatiques.
Dimanche 12 juin : Minuscules, la vie privée des insectes

Expositions photographiques
 Maison de la nature, du mardi au vendredi de 14h à 17h.
 • **Jusqu'au 30 avril :** Philippe NINNIN expose "Éléments".
 • **Du 2 mai au 30 juin :** Jonathan MARTINDALE "Oiseaux du centre ville".

Maison de la nature...

Escapades et ateliers sur inscriptions : 04 67 22 12 44
 nature@ville-lattes.fr
 Tarif adultes 5€ - enfants de 3 à 17 ans 3€
 gratuit pour les moins de 3 ans.

LES AVENTURES DE CIGO'LAT



Tribune libre

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des élus et des groupes signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Commune de Lattes.

Enfin, nous sortons du COVID. Deux ans que nous supportons cette situation où nous avons appris à se méfier des rencontres, à rester loin des réunions familiales et à se priver de tout ce qui fait la vie en société tels le contact humain, les échanges et le partage. Les sourires commençaient à sortir des masques et il nous semblait que cette crise avait permis de retrouver certaines valeurs et à revenir vers l'essentiel, le vivre ensemble.

C'était sans compter avec la folie des hommes ou plutôt d'un homme. Nous voici à l'orée d'un conflit que l'on pensait d'un autre temps sur notre continent. Comment trouver de l'importance à nos problèmes quotidiens quand tant de violences sont à nos portes. Il faut souligner la maturité de nos démocraties européennes qui ont réagi avec force et sagesse pour ne pas envenimer un conflit aux relents de guerre mondiale. Le président Macron, dans son mandat européen, fait office de négociateur du GIGN face à un forcené. Maintenir le contact afin d'éviter le pire et écouter les délires paranoïaques d'un puissant capable de raser le monde sur l'instant. Quelle belle leçon de démocratie aboutie construite dans un continuum de règlements de conflits au travers des siècles dans les différentes secousses que notre pays a surmonté. Il aura, malgré lui, tout au moins permis de resserrer les liens entre les états du vieux continent. L'Europe au travers de cette épreuve trouve toute sa légitimité et devra réfléchir au vieil adage romain de « qui veut maintenir la paix prépare la guerre » et se doter de moyens stratégiques en capacité de maintenir l'ordre pour acquérir son autonomie face à l'OTAN. Le Covid avait mis en évidence notre dépendance industrielle à l'Asie, cette guerre à l'est rajoute celle de l'énergie et des matières premières. Les dommages collatéraux seront lourds.

Ce débat nous dépasse et va au delà de ce que cette rubrique est censée apporter à nos lattois mais nous ne pouvons pas rester indifférents à la détresse d'un pays voisin. Dans cet esprit, la commune s'est mobilisée afin de récolter le nécessaire à destination du peuple ukrainien. De bonnes volontés ont su donner de leur temps afin d'acheminer des denrées et équipements de première nécessité auprès des populations en désarroi. Notre CCAS centralise les offres de particuliers, qui, sensibilisés par la cause, proposent de mettre à disposition une partie de leur habitat afin d'accueillir des familles ukrainiennes. Ce sont déjà près de 25 familles lattoises qui ont répondu favorablement à cet élan de solidarité. Nous pouvons être fiers de toutes ces initiatives qui montrent en ces temps de méfiance envers l'étranger que nous sommes solidaires quand le péril est annoncé.

Cette dynamique de générosité démontre qu'au delà des prochains enjeux liés aux échéances électorales en cours, la paix est sûrement l'élément fondamental du vivre ensemble.

Je fais partie de la génération qui pensait que l'avenir ne pouvait être que meilleur, l'humain s'améliorant avec le temps, profitant de ses erreurs. Je constate que nous léguons à nos enfants une planète fatiguée, animée par de nombreux despotes n'ayant pour objectifs que le profit à court terme et la soif de pouvoir. Le caractère anxiogène de ces situations qui s'enchaînent, dérèglement climatique, pandémie, guerre, poussent peu à l'optimisme et pourtant, nous nous devons d'avancer en pensant que la prise de conscience n'est pas un vain mot et que, citant Boileau, cent fois sur le métier il nous faut remettre l'ouvrage.

En tant qu'élus nous avons le devoir de faire passer le message que respecter la démocratie est le seul remède à la folie des hommes. L'élection de notre prochain président sera un moment clé de ce processus. Soyons conscients que le vote est une chance, nous avons le devoir d'apporter notre bulletin à celui ou celle qui sera en capacité de maintenir la paix. J'en appelle à notre jeunesse, parfois désabusée par nos élites politiques en manque de courage et de vision, à venir s'exprimer dans ce scrutin, même si nous, adultes, avons failli à leur confier le monde qu'ils étaient en droit d'attendre.

Eric Pastor Président du Groupe majorité municipale.

Sans même en discuter avec l'opposition et sans aucune concertation avec les Lattois en amont du projet, la majorité municipale a « réorganisé » la traversée de l'ex rond-point de l'Europe jusqu'au Pont Méjean. Résultat : des balises en veux-tu en voilà, des zébrures atypiques au sol... Un véritable fiasco avec des automobilistes immobilisés moteur tournant, ou roulant au pas de longues minutes pour entrer ou sortir de la commune. Face à ce capotage manifeste la commune a décidé de faire, à toute vitesse et toujours sans concertation, une révision de l'aménagement, stipulant qu'il s'agissait d'une « expérimentation » et promettant qu'il sera cette fois mieux pensé. Les balises endommagées seront remplacées et les intervenants devront être payés à nouveau. Quelle gestion ! La solution pérenne pour fluidifier le trafic est évidemment le pont de contournement au nord de la commune promis depuis plusieurs mandats par l'exécutif. Ce pont, c'est l'Arlésienne ! A combien va monter la facture pour les lattois pour ce plan B ? Par ailleurs, la rapidité d'exécution n'est pas de mise partout. On peut en effet constater que rien n'a été mis en place pour pallier la dangerosité de l'accès aux Marestelles où ont lieu régulièrement de multiples accidents graves. L'amortisseur de choc est hors service depuis plusieurs semaines et aucune balise ou système de sécurité n'a été posé malgré les plaintes des riverains. Que dire de l'Avenue de l'Europe où chaque jour plusieurs centaines de camions de plus de 3,5T, pourtant strictement interdits depuis le rond-point, continuent de circuler à vive allure de jour comme de nuit. Ne serait-il pas temps, quitte à payer des travaux, de faire en sorte que les semi-remorques ne puissent plus physiquement tourner depuis le rond-point ?

L'équipe de Vivons Lattes Ensemble

Le groupe Facebook « les lattois solidaires » tiens à remercier chaleureusement tous les lattois pour leur générosité lors de la collecte pour l'Ukraine ainsi que les bénévoles qui ont permis sa réalisation. Je remercie également la commune pour l'aide logistique qu'elle a apportée.
 Elian Rhul, Elu non inscrit

Pharmacies de garde

Composez le 3217 - Planning sous réserve de modifications

AVRIL

Le 03 : Olivier/Theron – Mauguio – 04 67 91 96 20
 Le 10 : Roqueta - Port Ariane Lattes - 04 67 65 30 36
 Le 17 : Poy – Baillargues - 04 67 91 96 20
 Le 18 : Gabourdes - C. Cial Grand Sud - Lattes - 04 67 65 64 06
 Le 24 : Santapau - Carnon - 04 67 68 61 00

MAI

Le 01 : Tavera - Villeneuve-lès-Maguelones - 04 67 50 95 22
 Le 08 : Lagoueyte - Maurin - 04 67 27 72 13
 Le 15 : Bilella - Cougourludé à Lattes - 04 67 64 35 56
 Le 22 : D'Agata - Mudaison - 09 61 27 15 70
 Le 26 : Gabourdes - C. Cial Grand Sud - Lattes - 04 67 65 64 06
 Le 29 : Atil - Palavas les Flots - 04 67 68 28 51

JUIN

Le 05 : Cardeur/ Pantel - Lattes - 04 67 42 15 15
 Le 06 : Bataille/Brunet - La Grande Motte - 04 67 56 06 51
 Le 12 : Bonnet/Montgaillard- Auchan Pérols - 04 67 20 15 16

Etat civil

Pour figurer dans les prochains Latitudes, merci de nous transmettre les informations par mail ou par courrier service.communication@ville-lattes.fr

Tous nos vœux de bonheur

11/12/2021 BEZIAT Elodie et GARCIA Vincent
 11/12/2021 DUSAILLY Cécile et BONNEFOI Pascal
 08/01/2022 MESGUICH Alexandre et YA-CHEE-CHAN Audrey
 04/02/2022 TROY Maryse et VUILLEMIN Dominique
 22/02/2022 TETELBOM Stéphane et GUILLERY Isabelle

Bienvenue à toi !

12/11/2021 MONNAND Océane

Nouvelles installations

Amédée

Cabinet de sophrologie & massage bien-être
 Forum Médica – place de l'Europe – Lattes
 Sur rendez-vous au 07 87 30 60 05

Natoune

Entreprise de service à la personne spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
 Centre Cial La Cougourludé – Lattes
 Tel. : 06 01 35 50 86 / 09 83 99 48 63

Infos paroisse

Permanences : Mercredi et vendredi matin de 9h30 à 11h30
 Paroisse St Bernard : Port Ariane - Tél. : 04 67 64 08 05
 psaint-bernard@wanadoo.fr - paroissestbernard-lattes.catholique.fr

Église protestante unie

Pasteur : L-O. Bosset 04 67 83 79 41 / luc-olivier.bosset@erf-montpellier.org
 Infos : C. Albrecht 09 61 35 34 36 - albrecht.claudine@gmail.com
 Culte : 2 fois/mois à l'église St André à Maurin.

Vie pratique

Mairie : 04 67 99 77 77 - Antenne de Maurin : 04 99 52 84 39 - Police municipale : 04 67 99 77 33 (24h/24) - Police nationale : 04 86 94 97 00 - Services techniques : 04 67 99 77 96 - Urbanisme : 04 67 99 77 65 - CCAS : 04 67 22 56 23 - Etape : 04 67 22 47 40 - Crèche Les Libellules (Boirargues) : 04 67 99 76 90 - Crèche Les Mésanges (Maurin) : 04 67 42 43 70 - Crèche Le Nid du Méjean (Lattes centre) : 04 67 64 74 80 - Crèche familiale Les Narcisses : 04 67 64 02 31 - Crèche associative Les Micocouliers (Maurin) : 04 67 27 34 95 - RPA Aragon : 04 67 64 11 00 - RPA Rieucoulon : 04 67 42 66 69 - Maison de l'enfant : 04 67 22 47 43 - Médiathèque : 04 67 22 22 31 - Service associations : 04 67 99 74 97 - Service festivités : 04 67 99 76 88 - Guichet familles (scolaire et jeunesse) : 04 67 99 74 74 - Bureau d'information touristique : 07 72 43 65 08 - Théâtre Jacques Cœur : 04 99 52 95 00 - Service des sports : 04 67 99 77 07 - Maison de la nature : 04 67 22 12 44 - Musée archéologique Henri Prades : 04 67 99 77 20 - Capitainerie : 04 67 81 86 07 - Portable : 06 26 98 55 82

Solidarité

UKRAINE

Merci pour votre mobilisation !

